Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260527-D045_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mai 2026

L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE VINGT-SEPT MAI, A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TADEN, DUMENT CONVOQUE, S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR GAETAN ALLANO, MAIRE.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 20 MAI 2026

PRESENTS :
M. ALLANO Gaëtan, Mme COSSON Béatrice, M. GUILLAUME Patrick, Mme FORTHOMME Sophie, M. LEMARCHAND Franck, Mme GOMBERT Patricia, M. BROCHARD Michel, M. CARNET Eric, M. CHANTRENNE Olivier, M. VILLALON Nicolas, Mme BRETON Elodie, Mme PINOT Charline, Mme MARRE Claire, M. GITTA Valentin, Mme PASDELOU Martine, M. NOËL Olivier, M. HANNEQUIN Eric, Mme PLUNET Valérie.

ABSENTS :
M. FLEURY Christian ayant donné procuration à Mme MARRE Claire,
Mme ALLOUARD Melinda ayant donné procuration à M. LEMARCHAND Franck,
Mme ROY Lauriane ayant donné procuration M. BROCHARD Michel,
M. HEUZE Jocelyn ayant donné procuration à M. ALLANO Gaëtan,
M. ROBERT Marcel.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. CARNET Eric.

DELIBERATION N° 045-2026
5.3

CONSEIL MUNICIPAL – ADMINISTRATION GENERALE
DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Le Conseil Municipal ;

Vu l'article 1650 du code général des impôts (CGI) stipulant qu'une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Municipal 2026 ;

Vu la demande formulée le 30 mars 2026 par le directeur départemental des finances publiques tendant à la désignation des commissaires à l'issue de l'installation de l'organe délibérant de la commune ;

Considérant que la durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal ;

Considérant que la CCID tient une place centrale dans la fiscalité directe locale ;

Envoyé en préfecture le 29/05/2026
Reçu en préfecture le 29/05/2026
Publié le
ID : 022-212203392-20260527-D045_2026-DE

TADEN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Sur proposition de Monsieur Le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A l'unanimité :

PROPOSE au directeur départemental des finances publiques les contribuables suivants pour siéger à la commission communale des impôts directs :

Président :

Monsieur le Maire, Gaëtan ALLANO, chargé de développement en énergies renouvelables, 28 Résidence Le Clos de la Robardais 22100 TADEN.

Membres titulaires :

Civilité	Nom et Prénom	Adresse
Monsieur	DUFROS Yvon	6, rue de la Providence
Madame	BUCHON Sonia	15, Vildé
Monsieur	COLSON André	13, Rue de l'Asile des pêcheurs
Madame	JOUBAUD Claudine	10, Rue de l'Asile des pêcheurs
Madame	FICHAU Aurore	5, résidence La Grand Cour
Madame	PITREL Nicole	5, Les Jardins de Préval
Madame	LEMOINE Nadine	4, Le Parc
Madame	JEANNIN Carole	12, Résidence du Moulin

Membres suppléants :

Civilité	Nom et Prénom	Adresse
Madame	GUEGUEN Roselyne	4, Résidence La Prairie
Monsieur	ORTIZ Jacques	Résidence La Grand Cour
Madame	BOYER Claudine	20, Rue de la Grande Cocagne
Monsieur	MOREAU Alain	20, Rue de la Grande Cocagne
Madame	DUPONT Régine	Rue de l'Asile des Pêcheurs
Madame	STARK Corinne	1, Résidence Le Val Renard
Madame	CARNET Nathalie	38, Résidence du Moulin
Madame	COSSON Béatrice	4, Impasse de la Rabine

MAIRIE de TADEN 22100 Côtes-d'armor

Certifié conforme au registre des délibérations,
A Taden, le 29 mai 2026,

Le Maire,

Gaëtan ALLANO